

Dispositif 4C – des clés pour des connaissances, des compétences et une carrière

Que sont les compétences clés ?

Ce sont les compétences considérées comme nécessaires à toute personne pour l'intégration sociale et l'emploi, l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active.

Elles sont communes à tous les métiers.

On peut les développer à l'infini.

Elles sont nécessaires au développement des compétences techniques.



Vous repérez :

- > des difficultés rencontrées par vos agents face à certaines situations : transmission des informations, relations aux collègues, à la hiérarchie, besoin de formation...
- > une maîtrise insuffisante des compétences clés au regard des évolutions des métiers, des processus d'hygiène, de sécurité et environnementaux



Pourquoi avoir recours au dispositif ?

- > Aider vos agents dans leurs parcours professionnels
- > Permettre aux agents de mieux communiquer et de se sentir plus à l'aise dans l'exercice de leur métier et leur environnement



Comment en parler avec votre agent ?

- > Trouvez les mots pour aborder le sujet de façon non brutale, privilégiez les temps d'entretien individuel et utilisez des termes qui dédramatisent la situation.
- > Donnez du sens et exprimez la question de la formation comme une perspective



Découvrez des situations variées en consultant nos supports : flashez le QR code

Le parcours de votre agent au sein du dispositif

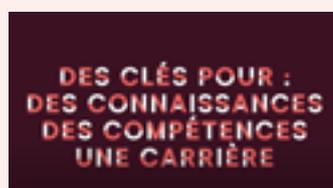
1 Un bilan de positionnement initial

2 Un parcours de formation

de 70h ou de 140h maximum
basé sur l'exploitation de situations
professionnelles

3 Un bilan de fin de parcours

pour valoriser les acquis
de vos agents



**Découvrez nos vidéos
et participez à nos ateliers
pour mieux appréhender
ce dispositif et aider
vos agents !**

8 domaines de compétences travaillés



La communication
en français



L'utilisation des règles de base
de calcul et du raisonnement
mathématique



L'utilisation des techniques
usuelles de l'information et de
la communication numérique



L'aptitude à travailler dans
le cadre de règles définies
d'un travail en équipe



L'aptitude à travailler
en autonomie et à réaliser
un objectif individuel



La capacité d'apprendre
à apprendre tout au long
de la vie



La maîtrise des gestes
et postures et le respect des
règles d'hygiène, de sécurité
et environnementales
élémentaires



L'acquisition des
connaissances et des
compétences relatives
aux usages fondamentaux
du numérique au sein
d'un environnement
de travail